

FLASH INFO

18 MOIS AVANT L'APPLICATION DE LA « LOI BIODIVERSITÉ » INTERMARCHÉ SUPPRIME LE PLASTIQUE DE SES COTONS-TIGES...

8 millions de tonnes de déchets plastiques

sont déversés chaque année dans les océans. Bouteilles, bouchons, sacs, cotons-tiges... représenteraient 80% de leur pollution. Alors que la Loi Biodiversité va imposer la suppression des cotons-tiges en plastique en 2020, 18 mois avant cette échéance, Intermarché met en rayon des bâtonnets en papier certifiés FSC, entièrement biodégradables et *made in France*, à sa marque propre Labell.



MIEUX ANTICIPER POUR MIEUX PRODUIRE

Dès le 16 juillet 2018, l'ensemble des cotons-tiges plastiques à la marque propre Labell vont disparaître des rayons Intermarché pour faire place à des bâtonnets ouatés dotés d'un stick en papier, entièrement biodégradable et compostable, issu de forêts certifiées FSC (label garantissant que les produits utilisés proviennent de ressources contrôlées et prélevées de manière responsable).

Pour Frédéric Gourgeon, adhérent Intermarché en charge des produits à marque propre : « C'est notre statut unique de Producteurs & Commerçants qui nous permet d'adopter une démarche RSE anticipatrice. C'est le fruit de relations privilégiées que nous entretenons avec des PME engagées à nos côtés telles que le groupe Lemoine ».

MADE IN NORMANDIE

Cette innovation a été mise au point par le Groupe normand Lemoine, entreprise familiale de 600 collaborateurs et leader européen sur le marché des bâtonnets ouatés pour les oreilles.

« En tant que leader, nous nous devons d'avoir toujours un temps d'avance, explique Alexandre Lemoine, Directeur général. Dès que nous avons été informés du projet de loi, nous avons activé notre R&D, multiplié les échanges et co-construit avec les équipes d'Intermarché, ce qui nous permet aujourd'hui d'être ensemble les premiers à proposer ces sticks papier certifiés FSC, parfaitement respectueux de notre environnement ».



LE SOUTIEN D'INTERMARCHÉ AUX PME

Depuis 1978, le Groupe Lemoine est un partenaire privilégié d'Intermarché. Alexandre Lemoine se félicite de cette fidélité : «*Intermarché nous a toujours soutenus lors des bons et des mauvais moments, comme en 2010, lorsque notre usine a brûlé*». Il fait partie du «Club Privilège PME d'Intermarché», un club qui réunit une dizaine de dirigeants de PME françaises, innovantes et exportatrices, prêts à s'engager aux côtés des équipes d'Intermarché pour développer des produits et des services correspondants aux valeurs de l'enseigne en faveur du «Mieux-Produire» et du «Mieux-Manger».

LES COTONS TIGES LABELL EN RAYON CHEZ INTERMARCHÉ DÈS LE 16 JUILLET



Labell distributeur 160 bâtonnets : 0,85 €



Labell recharge 160 bâtonnets : 0,59 €

Bénéficiant d'un statut unique de «Producteurs & commerçants», Intermarché met le bien-être des consommateurs au cœur de ses engagements afin de les aider à mieux manger chaque jour. Cette spécificité lui donne la capacité et l'agilité de s'adapter en permanence aux attentes des clients comme aux nouveaux enjeux sociétaux, pour «Mieux-Produire» et «Mieux-Manger».

«Mieux produire», c'est soutenir une production française et responsable. «Mieux manger», c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours.

Intermarché, deuxième distributeur indépendant en France avec plus de 1 800 points de vente dans l'Hexagone, est une enseigne du Groupement Les Mousquetaires.

#MIEUX PRODUIRE
#MIEUX MANGER